

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE

ET DES TRAVAUX PUBLICS,

POUR L'EXERCICE 1887.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour l'exercice 1887 s'élèvent à fr.	16,533,031	»
Les crédits pétitionnés pour l'exercice 1886 se mon-		
tent à	16,564,631	»
Différence en moins pour 1887	231,600	»

qui se justifie ainsi qu'il suit :

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés, gens de service et gens de peine.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	618,994	»
— pour 1887		620,394	»
En plus pour 1887.	fr.	1,400	»

Cette majoration provient du transfert d'une pareille somme de l'article 28. On avait prélevé jusqu'ici, sur cet article, le traitement d'un messenger s'occupant de la besogne matérielle des commissions rattachées au service de l'industrie. Il est plus régulier de transférer à l'article 2 qui vise les frais du personnel, le crédit nécessaire pour faire face à cette dépense.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 12. — *Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles, etc.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	193,100	»
— pour 1887		225,100	»
Augmentation.	fr.	32,000	»

L'augmentation de crédit de 32,000 francs constitue une charge extraordinaire et temporaire. Cette somme est destinée à subsidier l'Exposition agricole qui doit avoir lieu à Nivelles, en 1887.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 19 et 20.

Une somme de 500 francs est transférée de l'article 20 à l'article 19. Le même transfert a été demandé à la Législature pour le Budget de 1886, par l'intermédiaire de la section centrale, avec les motifs à l'appui.

CHAPITRE IV.

INDUSTRIE.

ART. 27. — *Enseignement professionnel. — Écoles industrielles. — Subsidés. — Matériel. — Missions. — Dépenses diverses*

Crédit demandé pour 1887 : 361,500 francs.

Par suite des dispositions nouvelles prises à l'égard de l'École industrielle de Bruxelles, les libellés des articles 33 et 34 sont supprimés et les allocations de ces deux articles sont portées en augmentation à l'article 27, litt. A.

ART. 28. — *Encouragements pour les ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages, missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, etc.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	21,450	»
— 1887		20,050	»
En moins pour 1887.	fr.	1,400	»

Cette somme a été transférée à l'article 2 comme il a été dit ci-dessus.

CHAPITRE VI.

LETTRES ET SCIENCES.

ART. 43. — *Archives du royaume. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	60,000	»
— 1887		57,000	»
En moins pour 1887		3,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

SECTION 1. — PONTS ET CHAUSSÉES :

ART. 68. — *Travaux de plantation de toute nature le long des routes, etc.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	41,000	»
— pour 1887		51,000	»
En moins pour 1887.	fr.	10,000	»

Eu égard au bon état des plantations le long des routes, le Gouvernement croit pouvoir opérer une réduction de 10,000 francs sur les travaux de plantation à exécuter en 1887.

SECTION 3. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGES, DES POLDERS ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.

ART. 71. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Crédit demandé pour 1886	fr.	2,012,800	»
— 1887		1,980,670	»
En moins pour 1887.	fr.	32,130	»

L'état de nos voies navigables est satisfaisant et les travaux s'effectuent à des prix réduits. Il s'ensuit que pour l'exercice 1887 une réduction de 32,130 francs peut être opérée sur ce crédit.

PLANTATIONS.

ART. 73. — *Plantations nouvelles.* . . . fr. 15,000 »

Cette somme est égale à celle qui a été allouée, pour le même objet, au Budget de 1886.

ART. 74. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 30,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et

NOTE PRÉLIMINAIRE.

de leurs dépendances. Elle est égale à celle qui a été allouée pour le même objet au Budget de 1886.

SECTION 4, — PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

ART. 75. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Crédit demandé pour 1886.	fr.	1,021,000	»
— pour 1887.		813,530	»
En moins pour 1887.	fr.	207,470	»

Par suite du renouvellement des contrats en cours, l'administration peut compter sur de fortes réductions de prix et conséquemment le crédit peut être réduit de la somme indiquée.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1887, à la somme de seize millions trois cent trente-trois mille trente et un francs (16,333,031 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1886.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1887.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	620,504 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics</i>	93,060 »	783,854 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	26,400 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	25,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	7,300 »	18,100 »
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le paiement des indemnités.)	180,000 »	
9	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	142,000 »	
10	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces.	113,100 »	
11	Traitements et indemnités des secrétaires du Conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture	11,600 »	
A REPORTER. . . fr.			803,054 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		803,954 .
12	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles. Stations agronomiques et laboratoires agricoles. Personnel et subsides, dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'Agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture (y compris 52,000 francs en charge extraordinaire et temporaire).	225,100 .	
15	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	120,000 "	
14	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles . .	72,200 "	
13	Personnel du service des défrichements en Campine. (Charge extraord. et temporaire.) .	17,800 "	
16	Frais relatifs aux irrigations de la Campine. (Charge extraordinaire.)	6,000 "	
17	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	102,525 "	1,855,055 .
18	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses; jury vétérinaire. (Y compris 6,000 francs en charge extraordinaire.)	57,800 "	
19	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel	54,500 .	
20	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	54,700 "	
21	A. Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État; frais de route de l'inspecteur de l'agriculture fr. 46,850 .		
	B. Frais des champs d'expériences 53,000 "		
	C. Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire Subsides. 75,000 .		
		154,850 .	
22	Eaux et forêts. — Traitement du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau, etc.; traitements de disponibilité; dépenses diverses	449,580 .	
23	Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	89,500 .	
24	Défrichement; reboisement; pisciculture; subsides aux communes; dépenses diverses; repeuplement des cours d'eau	24,000 .	
	A REPORTER. fr.		2,659,000 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles	DESIGNATION	MONTANT	TOTAL
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	DES CRÉDITS par article	par chapitre
	REPORT . fr	. .	2,639,009 .
	CHAPITRE IV		
	INDUSTRIE		
25	Traitement et frais de route de l'inspecteur de l'Industrie	9 500 .	
26	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'État, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves	55,000 .	
27	Enseignement professionnel. Écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspection, missions, dépenses diverses	501,500 .	
28	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle, voyages et missions, frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions, frais résultant de la collation des décorations industrielles, dépenses diverses. — Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels	20,050 .	
29	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	21,000 .	
30	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impressions	3 500 .	477,250 .
31	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879	3,700 .	
32	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle	5,000 .	
	CHAPITRE V		
	POIDS ET MESURES.		
33	Traitement des vérificateurs, frais d'intérim et d'inspection	70,750 .	
34	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	56,000 .	127,750 .
35	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 .	
	A REPORTER	. .	5,264,009 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		3,364,009 .
	CHAPITRE VI.		
	LETTRES ET SCIENCES.		
56	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gancet, Denis Soliau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés littéraires et scientifiques; prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1843, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'administration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise Académie flamande, publication des anciens monuments de la littérature flamande, publication de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens États généraux; publication d'une bibliographie nationale. (Y compris 31,700 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	177,100 .	
37	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédaction et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publication de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e section stratigraphique.	188,073 .	
38	Palais des Académies. — Traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien	8,850 .	
39	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service	55,750 .	
40	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	54,400 .	
41	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général	92,400 .	
42	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions	75,700 .	
43	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections	73,700 .	
44	— — — matériel et acquisitions. (Y compris 47,000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	60,350 .	
45	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	57,000 .	917,473 .
	À REPORTER. fr.		4,181,482 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		4,181,482 .
40	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents. .	8,200 .	
47	Archives de l'État dans les provinces; personnel.	50,750 .	
48	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales. (Y compris 8,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	17,200 .	
CHAPITRE VII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
40	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés; frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses; annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens. (Y compris 20,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.)	551,750 .	
50	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions	40,000 .	
51	Palais des beaux-arts, à Bruxelles. Traitement du gardien Frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien	8,850 .	
	A REPORTER. fr.		4,181,482 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.		4,181,482 »
	<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
52	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers; dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien. — Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin; inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	424,580 »	
	<i>Musées royaux de peinture et de sculpture; musée Wiertz.</i>		
53	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; personnel, surveillance	33,300 »	
54	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus	95,000 »	
55	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Personnel.	21,250 »	
56	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions, frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique. (Y compris 5,000 francs en charge extraordinaire.)	50,400 »	
	<i>Monuments publics.</i>		
57	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	75,000 »	1,683,003 »
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
58	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique	80,000 »	
	A REPORTER . . . fr.		5,865,475 »

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . fr.		5,865,475 .
50	Commission royale des monuments. Personnel.	17,950 .	
60	— — — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication.	17,200 .	
61	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission.	5,000 .	
62	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie; rédaction, publication; dépenses diverses.	7,500 .	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
63	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	160,000 .	
64	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	70,358 .	
65	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	55,726 .	
66	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses. Conseil de perfectionnement des études musicales. (Y compris 11,000 francs en charge extraordinaire) (Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 66 à l'art. 82 du Budget).	173,000 .	
	CHAPITRE VIII.		
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
	SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
67	Entretien de routes et de parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides.	5,070,000 .	
68	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	51,000 .	
	A REPORTER. . . fr.		5,865,475 .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. fr.		5,865,475 •
	SECTION 2. — Bâtiments civils.		
69	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques, etc.	650,000 •	
70	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.	199,000 •	
	SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders des lignes télégraphiques des voies navigables.		
71	Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières .	1,080,670 •	
72	Travaux d'amélioration des canaux et rivières	242,100 •	
	Plantations.		
73	Plantations nouvelles	15,000 •	
	Bacs et bateaux de passage.		
74	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	50,000 •	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.		9,003,150 •
75	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	815,550 •	
76	Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	72,000 •	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.		
77	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 •	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.		
78	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	1,007,800 •	
79	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,008,000 •	
80	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	25,000 •	
	A REPORTER.		15,858,625 •

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.		15,858,625 •
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils		
81	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments	96,050 •	
82	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses	8,000 •	
	CHAPITRE IX		
	MINES		
	SECTION 1 ^{re} — Personnel du Conseil des mines.		
85	Personnel du Conseil des mines — Traitements et frais de déplacement	32 000 •	
84	Matériel	640 •	
	SECTION 2 — Personnel du corps des mines		
85	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs, carte générale des mines (Y compris une somme de 5.000 francs en charge extraordinaire et temporaire)	321,540 •	
86	Frais des jurys d'examen du Conseil de perfectionnement et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 •	
			415,990 •
	SECTION 3 — Caisses de prévoyance		
87	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 •	
	SECTION 4. — Impressions, etc.		
88	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 •	
	CHAPITRE X		
	SECTION 1 ^{re} — Commission des procédés nouveaux.		
89	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 •	
	A REPORTER. fr.		16,274,615 •

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC.

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES	MONTANT DES CRÉDITS par article	TOTAL par chapitre
	REPORT . . . fr		16,274,615 .
	SECTION 2 — Commission des Annales des travaux publics		
90	Frais de route et de séjour	300 .	10,200 .
91	Publication du <i>Recueil</i> , rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc	7,900 .	
	SECTION 3 — Commission consultative des machines à vapeur		
92	Frais de route et de séjour, matériel, etc . .	1,500 .	
	CHAPITRE XI		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ		
93	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'art. 2 Personnel)	30,210 .	30,210 .
	CHAPITRE XII		
	DÉPENSES IMPRÉVUES		
94	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse	18,000 .	18,000 .
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS fr.		16,333,031 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1886.

LEOPOLD.

PAR LE ROI:

*Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics,*

Chevalier DE MOREAU.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,

DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1887.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																			
CHAPITRE I ^{er} .																																																					
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																					
Personnel.																																																					
1	a.	Traitement du Ministre.																																																			
	b.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine, du secrétariat gé- néral, des administrations de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts 302,000 »																																																			
	c.	— des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées. 275,469 »																																																			
	d.	— id. id. des mines 44,925 »																																																			
2		<table> <tr> <th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th></tr> <tr> <td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000</td></tr> <tr> <td>Directeurs et inspecteurs généraux</td><td>9</td><td>9,000 à 12,000</td></tr> <tr> <td>Directeurs</td><td>4</td><td>7,000 à 8,000</td></tr> <tr> <td>Ingénieurs en chef et ingénieurs principaux</td><td>6</td><td>5,500 à 9,000</td></tr> <tr> <td>Chefs de division et un inspecteur.</td><td>10</td><td>5,500 à 7,000</td></tr> <tr> <td>Chefs de bureau</td><td>11</td><td>4,200 à 5,000</td></tr> <tr> <td>Conducteurs et sous-ingénieurs</td><td>8</td><td>2,700 à 5,000</td></tr> <tr> <td>Ingénieurs</td><td>2</td><td>2,900 à 4,000</td></tr> <tr> <td>Commis-chefs et commis de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.</td><td>59</td><td>1,100 à 4,000</td></tr> <tr> <td>Commis d'ordre, id.</td><td>20</td><td>1,000 à 2,600</td></tr> <tr> <td>Employés temporaires</td><td>14</td><td>1,000 à 1,500</td></tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td><td>5</td><td>925 à 2,000</td></tr> <tr> <td>Huissiers messagers.</td><td>24</td><td>1,100 à 2,500</td></tr> <tr> <td>Concierges</td><td>5</td><td>600 à 1,500</td></tr> <tr> <td>Boute-feu.</td><td>10</td><td>1,080 à 1,200</td></tr> <tr> <td>Nettoyeuses.</td><td>14</td><td>600 à 800</td></tr> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	12,000	Directeurs et inspecteurs généraux	9	9,000 à 12,000	Directeurs	4	7,000 à 8,000	Ingénieurs en chef et ingénieurs principaux	6	5,500 à 9,000	Chefs de division et un inspecteur.	10	5,500 à 7,000	Chefs de bureau	11	4,200 à 5,000	Conducteurs et sous-ingénieurs	8	2,700 à 5,000	Ingénieurs	2	2,900 à 4,000	Commis-chefs et commis de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	59	1,100 à 4,000	Commis d'ordre, id.	20	1,000 à 2,600	Employés temporaires	14	1,000 à 1,500	Imprimeur-autographe et agents photographes	5	925 à 2,000	Huissiers messagers.	24	1,100 à 2,500	Concierges	5	600 à 1,500	Boute-feu.	10	1,080 à 1,200	Nettoyeuses.	14	600 à 800
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																			
Secrétaire général	1	12,000																																																			
Directeurs et inspecteurs généraux	9	9,000 à 12,000																																																			
Directeurs	4	7,000 à 8,000																																																			
Ingénieurs en chef et ingénieurs principaux	6	5,500 à 9,000																																																			
Chefs de division et un inspecteur.	10	5,500 à 7,000																																																			
Chefs de bureau	11	4,200 à 5,000																																																			
Conducteurs et sous-ingénieurs	8	2,700 à 5,000																																																			
Ingénieurs	2	2,900 à 4,000																																																			
Commis-chefs et commis de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	59	1,100 à 4,000																																																			
Commis d'ordre, id.	20	1,000 à 2,600																																																			
Employés temporaires	14	1,000 à 1,500																																																			
Imprimeur-autographe et agents photographes	5	925 à 2,000																																																			
Huissiers messagers.	24	1,100 à 2,500																																																			
Concierges	5	600 à 1,500																																																			
Boute-feu.	10	1,080 à 1,200																																																			
Nettoyeuses.	14	600 à 800																																																			
Matériel.																																																					
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier. 27,660 »																																																			
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 26,900 »																																																			
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 20,500 »																																																			
	d.	Souscription au <i>Bulletin du Ministère</i> , achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 13,000 »																																																			
	e.	Menues dépenses 5,000 »																																																			
Frais de déplacement.																																																					
4		Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																																			
Honoraires des avocats.																																																					
5		Honoraires des avocats du Département.																																																			
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.																																																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000 »	21,000 »	»	»	21,000 »	21,000 »	
620,394 »	618,994 »	1,400 »	»	601,794 »	594,114 »	
95,060 »	93,060 »	»	»	95,060 »	98,500 »	
26,400 »	26,400 »	»	»	25,000 »	50,500 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	50,000 »	
785,854 »	784,454 »	1,400 »	»	765,854 »	775,914 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veufs et enfants d'employés qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	»	Indemnités pour bestiaux abattus.
9	»	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses
10	»	Amélioration des races d'animaux domestiques; subsides aux provinces.
11	»	Traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture
12	a.	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture fr. 13,000 »
	b.	Subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles 162,000 »
	c.	Stations agronomiques et laboratoires agricoles. — Subsides. 13,000 »
	d.	— — — — — Traitement du personnel . . . 23,000 »
	e.	Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne 2,000 »
	f.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de mission ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture . . . 40,100 »
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,800	10,800	»	»	10,800	10,000	
7,500	7,500	»	»	7,300	7,000	
18,100	18,100	»	»	18,100	17,000	
a) 180,000	180,000	»	»	230,000	81,635	a) Une somme de 60,000 francs pourra être transférée aux articles 9 et 12, pour autant que cette somme reste disponible après le payement des indemnités.
142,000	142,000	»	»	162,000	145,065	
113,100	115,100	»	»	101,500	101,445	
11,600	11,600	»	»	11,600	»	
b) 225,100	193,100	32,000	»	178,100	203,982	b) Y compris 32,000 francs en charge extraordinaire et temporaire.
671,800	639,800	32,000	»	683,200	532,127	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																								
		REPORT. fr.																																																																																								
13	»	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'État: Traitement de disponibilité. Institut agricole. — Personnel. <table><thead><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>CHARGES.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>6,500 à 7,500</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Sous-directeur</td><td>1</td><td>6,000 à 7,000</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>6</td><td>5,500 à 6,500</td><td>36,000</td></tr><tr><td>Chargés de cours</td><td>»</td><td>»</td><td>2,700</td></tr><tr><td>Répétiteurs</td><td>4</td><td>2,500 à 3,500</td><td>13,500</td></tr><tr><td>Agent comptable</td><td>1</td><td>3,000 à 4,000</td><td>3,500</td></tr><tr><td>Économe</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Bibliothécaire conservateur des collections</td><td>1</td><td>2,000 à 2,500</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Préparateur de chimie</td><td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Surveillants</td><td>2</td><td>1,600 à 2,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Jardinier démonstrateur</td><td>1</td><td>1,200 à 1,600</td><td>1,600</td></tr><tr><td>Hommes de service, concierge</td><td>4</td><td>1,100 à 1,500</td><td>5,200</td></tr><tr><td>Indemnité de logement à trois agents</td><td>»</td><td>»</td><td>2,500</td></tr><tr><td></td><td>23</td><td></td><td>80,500</td></tr></tbody></table> École d'horticulture de Vilvorde. <table><tbody><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Professeurs</td><td>6</td><td>800 à 1,400</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Chefs de culture</td><td>2</td><td>2,000 à 2,400</td><td>4,400</td></tr><tr><td>Surveillant</td><td>1</td><td>»</td><td>1,000</td></tr><tr><td></td><td>10</td><td></td><td>16,900</td></tr></tbody></table> École d'horticulture de Gand. <table><tbody><tr><td>Professeurs</td><td>5</td><td>500 à 3 500</td><td>10,000</td></tr><tr><td></td><td>5</td><td></td><td>10,000</td></tr></tbody></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,000	Sous-directeur	1	6,000 à 7,000	6,500	Professeurs	6	5,500 à 6,500	36,000	Chargés de cours	»	»	2,700	Répétiteurs	4	2,500 à 3,500	13,500	Agent comptable	1	3,000 à 4,000	3,500	Économe	1	2,000 à 3,000	3,000	Bibliothécaire conservateur des collections	1	2,000 à 2,500	2,000	Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,000	Surveillants	2	1,600 à 2,000	4,000	Jardinier démonstrateur	1	1,200 à 1,600	1,600	Hommes de service, concierge	4	1,100 à 1,500	5,200	Indemnité de logement à trois agents	»	»	2,500		23		80,500	Directeur	1	5,000	5,000	Professeurs	6	800 à 1,400	6,500	Chefs de culture	2	2,000 à 2,400	4,400	Surveillant	1	»	1,000		10		16,900	Professeurs	5	500 à 3 500	10,000		5		10,000
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																																																																							
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,000																																																																																							
Sous-directeur	1	6,000 à 7,000	6,500																																																																																							
Professeurs	6	5,500 à 6,500	36,000																																																																																							
Chargés de cours	»	»	2,700																																																																																							
Répétiteurs	4	2,500 à 3,500	13,500																																																																																							
Agent comptable	1	3,000 à 4,000	3,500																																																																																							
Économe	1	2,000 à 3,000	3,000																																																																																							
Bibliothécaire conservateur des collections	1	2,000 à 2,500	2,000																																																																																							
Préparateur de chimie	1	2,000 à 3,000	2,000																																																																																							
Surveillants	2	1,600 à 2,000	4,000																																																																																							
Jardinier démonstrateur	1	1,200 à 1,600	1,600																																																																																							
Hommes de service, concierge	4	1,100 à 1,500	5,200																																																																																							
Indemnité de logement à trois agents	»	»	2,500																																																																																							
	23		80,500																																																																																							
Directeur	1	5,000	5,000																																																																																							
Professeurs	6	800 à 1,400	6,500																																																																																							
Chefs de culture	2	2,000 à 2,400	4,400																																																																																							
Surveillant	1	»	1,000																																																																																							
	10		16,900																																																																																							
Professeurs	5	500 à 3 500	10,000																																																																																							
	5		10,000																																																																																							
14	»	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses.																																																																																								
15	»	Service des défrichements en Campine. — Personnel. — Traitements : <table><thead><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents</th><th>TRAITEMENT annuel.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>1,800</td></tr><tr><td>Irrigateurs</td><td>5</td><td>6,800</td></tr><tr><td>Frais de bureau et frais de route</td><td>»</td><td>1,200</td></tr><tr><td></td><td>7</td><td>17,800</td></tr></tbody></table>		NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.	Directeur	1	8,000	Commis	1	1,800	Irrigateurs	5	6,800	Frais de bureau et frais de route	»	1,200		7	17,800																																																																						
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel.																																																																																								
Directeur	1	8,000																																																																																								
Commis	1	1,800																																																																																								
Irrigateurs	5	6,800																																																																																								
Frais de bureau et frais de route	»	1,200																																																																																								
	7	17,800																																																																																								
		A REPORTER. fr.																																																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
674,800	639,800	32,000	»	685,200	532,127	
120,000	120,000	»	»	116,400	116,200	
72,200	72,200	»	»	102,200	102,357	
a) 17,800	17,800	»	»	20,800	20,798	a) Charge extraordinaire et temporaire.
884,800	849,800	32,000	»	922,600	771,462	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																				
		REPORT. fr.																																																																				
16	»	Frais relatifs aux irrigations de la Campine																																																																				
17	»	École vétérinaire de l'État. — Personnel. — Frais de la commission de surveillance. — Traite- ment de disponibilité :																																																																				
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT par an.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>6,500 à 7,500</td><td>7,500</td></tr><tr><td>Professeurs.</td><td>8</td><td>5,500 à 6,500 4,000 à 5,000</td><td>41,000</td></tr><tr><td>Aumônier</td><td>1</td><td>1,800 à 2,000</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Chargés de cours</td><td>2</td><td>"</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Répétiteurs.</td><td>4</td><td>2,500 à 3,500</td><td>13,500</td></tr><tr><td>Régisseur</td><td>1</td><td>5,000 à 4,000</td><td>4,000</td></tr><tr><td>Médecin</td><td>1</td><td>1,000</td><td>1,000</td></tr><tr><td>Commis aux écritures</td><td>1</td><td>2,000 à 2,400</td><td>2,400</td></tr><tr><td>Maître d'études-bibliothécaire</td><td>1</td><td>2,000 à 2,400</td><td>2,000</td></tr><tr><td>Surveillants.</td><td>2</td><td>1,600 à 2,000</td><td>5,600</td></tr><tr><td>Aide-préparateur de chimie.</td><td>1</td><td>1,500 à 1,500</td><td>1,400</td></tr><tr><td>Maréchal ferrant</td><td>1</td><td>1,200 à 1,500</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Palefrenier-chef.</td><td>1</td><td>1,500 à 1,500</td><td>1,500</td></tr><tr><td>Garçons de laboratoire et jardinier.</td><td>4</td><td>1,200 à 1,400</td><td>6,700</td></tr><tr><td>Concierge. — Gens de service et palefreniers.</td><td>8</td><td>1,100 à 1,300</td><td>8,600</td></tr><tr><td>Commission de surveillance et indemnités pour travail extraordinaire.</td><td>"</td><td>"</td><td>2,625</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs.	8	5,500 à 6,500 4,000 à 5,000	41,000	Aumônier	1	1,800 à 2,000	2,000	Chargés de cours	2	"	5,000	Répétiteurs.	4	2,500 à 3,500	13,500	Régisseur	1	5,000 à 4,000	4,000	Médecin	1	1,000	1,000	Commis aux écritures	1	2,000 à 2,400	2,400	Maître d'études-bibliothécaire	1	2,000 à 2,400	2,000	Surveillants.	2	1,600 à 2,000	5,600	Aide-préparateur de chimie.	1	1,500 à 1,500	1,400	Maréchal ferrant	1	1,200 à 1,500	1,500	Palefrenier-chef.	1	1,500 à 1,500	1,500	Garçons de laboratoire et jardinier.	4	1,200 à 1,400	6,700	Concierge. — Gens de service et palefreniers.	8	1,100 à 1,300	8,600	Commission de surveillance et indemnités pour travail extraordinaire.	"	"	2,625
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.																																																																			
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500																																																																			
Professeurs.	8	5,500 à 6,500 4,000 à 5,000	41,000																																																																			
Aumônier	1	1,800 à 2,000	2,000																																																																			
Chargés de cours	2	"	5,000																																																																			
Répétiteurs.	4	2,500 à 3,500	13,500																																																																			
Régisseur	1	5,000 à 4,000	4,000																																																																			
Médecin	1	1,000	1,000																																																																			
Commis aux écritures	1	2,000 à 2,400	2,400																																																																			
Maître d'études-bibliothécaire	1	2,000 à 2,400	2,000																																																																			
Surveillants.	2	1,600 à 2,000	5,600																																																																			
Aide-préparateur de chimie.	1	1,500 à 1,500	1,400																																																																			
Maréchal ferrant	1	1,200 à 1,500	1,500																																																																			
Palefrenier-chef.	1	1,500 à 1,500	1,500																																																																			
Garçons de laboratoire et jardinier.	4	1,200 à 1,400	6,700																																																																			
Concierge. — Gens de service et palefreniers.	8	1,100 à 1,300	8,600																																																																			
Commission de surveillance et indemnités pour travail extraordinaire.	"	"	2,625																																																																			
18	a.	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'État; bourses fr. 51,800 »																																																																				
	b.	Jury vétérinaire. 6,000 »																																																																				
19	»	Jardin botanique de l'État. Traitement du personnel																																																																				
20	»	Jardin botanique de l'État. Dépense de matériel et de culture																																																																				
21	a.	Traitements, indemnités et frais de route des agronomes de l'État, frais de route de l'inspecteur de l'agriculture fr. 46,850 »																																																																				
	b.	Frais des champs d'expériences 53,000 »																																																																				
	c.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire. — Subsides 75,000 »																																																																				
22	a.	Eaux et forêts. — Traitement du personnel :																																																																				
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>11</td><td>4,800 à 6,000</td><td>59,400</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>5</td><td>3,800</td><td>11,400</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>26</td><td>2,400 à 3,200</td><td>69,600</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>indéterminé.</td><td>2,000</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Aspirants forestiers (boursiers).</td><td>2</td><td>1,500</td><td>3,000</td></tr><tr><td>Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)</td><td>9</td><td>1,000 à 1,200</td><td>9,000</td></tr><tr><td>Id. sans triage des forêts et de la pêche</td><td>9</td><td>1,000 à 1,485</td><td>9,885</td></tr><tr><td>Id. avec id. id. id.</td><td>53</td><td>900 à 1,000</td><td>50,600</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>519</td><td>50 à 900</td><td>244,350</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT.	CHARGES.	Inspecteurs	11	4,800 à 6,000	59,400	Sous-inspecteurs	5	3,800	11,400	Gardes généraux	26	2,400 à 3,200	69,600	Gardes généraux adjoints	indéterminé.	2,000	9,000	Aspirants forestiers (boursiers).	2	1,500	3,000	Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)	9	1,000 à 1,200	9,000	Id. sans triage des forêts et de la pêche	9	1,000 à 1,485	9,885	Id. avec id. id. id.	53	900 à 1,000	50,600	Gardes des forêts et de la pêche	519	50 à 900	244,350																												
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT.	CHARGES.																																																																			
Inspecteurs	11	4,800 à 6,000	59,400																																																																			
Sous-inspecteurs	5	3,800	11,400																																																																			
Gardes généraux	26	2,400 à 3,200	69,600																																																																			
Gardes généraux adjoints	indéterminé.	2,000	9,000																																																																			
Aspirants forestiers (boursiers).	2	1,500	3,000																																																																			
Brigadiers sédentaires (commis d'inspection)	9	1,000 à 1,200	9,000																																																																			
Id. sans triage des forêts et de la pêche	9	1,000 à 1,485	9,885																																																																			
Id. avec id. id. id.	53	900 à 1,000	50,600																																																																			
Gardes des forêts et de la pêche	519	50 à 900	244,350																																																																			
		A REPORTER. fr.																																																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1880.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFERENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1884	DÉPENSES de L'EXERCICE 1885	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
881,800 »	849,800 »	52,000 »	»	922,600 »	771,462 »	a) Charge extraordinaire
a) 6,000 »	6,000 »	»	»	20,000 »	19,961 »	
102,525 »	102,525 »	»	»	102,525 »	99,554 »	
b) 57,800 »	57,800 »	»	»	57,800 »	57,798 »	b) Y compris une somme de 6,000 francs en charge extraordinaire.
54,500 »	53,800 »	500 »	»	31,200 »	82,586 »	
54,700 »	55,200 »	»	500 »	55,200 »		
154,850 »	154,850 »	»	»	64,000 »	»	
1,291,975 »	1,259,975 »	32,500 »	500 »	1,253,525 »	1,031,161 »	

88

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
22	b.	Indemnités de déplacement et de bureau des inspecteurs en province . . .	9,000 »
	c.	Id. id. id. des chefs de cantonnement. . . .	1,500 »
	d.	Id. de frais de route et de séjour aux membres des commissions d'études, d'aménagement et de reboisement	6,000 »
	e.	Indemnités de résidence, de frais de route pour travaux extraordinaires, ma- ladies, intérim, etc.	25,000 »
	f.	Indemnité à l'agent chargé du cours des gardes	600 »
	g.	Armement et équipement	1,300 »
	h.	Traitements de disponibilité	»
	i.	Dépenses diverses	1,368 »
		<i>Forêts domaniales.</i>	
23	a.	Travaux de culture et d'amélioration	56,000 »
	b.	Construction et entretien de maisons forestières	5,000 »
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État.	25,000 »
	d.	Arpentage des coupes	5,500 »
		<i>Défrichement. — Reboisement. — Pisciculture.</i>	
24	a.	Subsides aux communes pour reboisement de terrains incultes. — Dépenses diverses .	13,000 »
	b.	Repeuplement des cours d'eau	11,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,291,975	1,259,975	32,500	500	1,255,325	1,051,161	
449,580	449,580	"	"	"	"	
89,500	89,500	"	"	"	"	
24,000	24,000	"	"	"	"	
1,855,055	1,825,055	32,500	500	1,255,325	1,051,161	
Augmentation . . . fr.		32,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
INDUSTRIE.		
25	a.	Traitement de l'inspecteur de l'industrie 7,000 »
	b.	Frais de route 2,500 »
26	a.	Institut supérieur de commerce d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Dépenses diverses. 30,000 »
	b.	Bourses d'études aux élèves 3,000 »
27	a.	Enseignement professionnel. — Écoles industrielles. — Subsidés. — Matériel. — Missions. — Dépenses diverses 306,500 »
	b.	Traitement de l'inspecteur 3,000 »
	c.	Enseignement professionnel. — Ateliers d'apprentissage. 50,000 »
28	a.	Encouragements pour des ouvrages utiles traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses 17,950 »
	b.	Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels . . . 2,100 »
29	»	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes, 20 agents (L'indemnité est fixée d'après l'importance des ressorts et la moyenne des affaires traitées par les titulaires.)
50	»	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> , frais d'impression.
51	»	Marques de fabrique et de commerce. Frais de publication du recueil des marques. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 1 ^{er} avril 1879
52	»	Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle. Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 5 juillet 1884
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
9,500	9,500	"	"	9,500	7,200	
55,000	55,000	"	"	55,000	48,247	
361,500	361,500	"	"	518,900	297,693	
20,050	21,450	"	1,400	21,450	20,149	
21,000	21,000	"	"	21,000	18,525	
3,500	3,500	"	"	8,000	7,377	
3,700	5,700	"	"	6,000	4,581	
3,000	3,000	"	"	3,000	"	
477,250	478,650	"	1,400	442,850	403,772	
DIMINUTION. . fr.		1,400				

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE V.						
POIDS ET MESURES.						
33	a.	Personnel, traitement des vérificateurs .	CLASSE.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES.
			1 ^{re}	11	4,000 à 5,000	50,500
			2 ^e	5	5,000 à 3,500	16,500
			adjoints	4	2,000 à 2,500	8,250
34	b.	Frais d'intérim et d'inspection				4,500
			20			70,750
34	b	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs				
35	b	Matériel et frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures.				
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.						
CHAPITRE VI.						
LETTRES ET SCIENCES.						
36	a.	Subsides et encouragements littéraires et scientifiques; voyages et missions littéraires, scientifiques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la Station zoologique de Naples.				56,000
	b.	Subsides aux veuves et orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis, Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés.				4,500
	c.	Sociétés littéraires et scientifiques.				12,000
	d.	Prix quinquennaux et décennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845, du 6 juillet 1851 et du 20 décembre 1882.			(a)	10,000
	e.	Souscriptions, acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages littéraires ou scientifiques pour le service spécial de l'administration des lettres et sciences; dépenses diverses				58,900
	f.	Encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical) publication d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise.				57,000
	g.	Académie flamande; publication des anciens monuments de la littérature flamande.				17,000
	h.	Publication de documents rapportés de pays étrangers.				4,000
	i.	Continuation de la publication des actes des anciens États généraux				4,500
	j.	Publication d'une bibliographie nationale				13,200
A REPORTER. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
79,750	79,750	»	»	79,750	78,200	
56,000	36,000	»	»	36,000	35,495	
12,000	12,000	»	»	12,000	9,521	
127,750	127,750	»	»	127,750	123,016	
177,100	177,100	»	»	162,700	162,700	a) Double concours de sciences naturelles et de sciences sociales (période de 1882-1886). b) Y compris 31,700 francs de charges temporaires à savoir : 6,000 francs du litt. a et les crédits des litt. g, h, i et j.
177,100	177,100	»	»	162,700	162,700	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
	a.	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours. Examen et jugement des concours de la fondation De Keyn.	69,073 »
	b.	Publication d'une collection des grands écrivains du pays.	5,000 »
37	c.	Publication des Chroniques belges inédites; rédaction et publication de la Table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés concernant l'histoire de la Belgique	20,000 »
	d.	Publication d'une biographie nationale.	8,000 »
	e.	Publication de la correspondance du cardinal de Granvelle.	6,000 »
	f.	Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000°. Section stratigraphique	80,000 »
38	»	Palais des Académies: traitement et salaire du personnel; chauffage, éclairage et frais d'entretien	
39	»	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service.	
40	»	— frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	
41	»	Bibliothèque royale; personnel; rédaction du catalogue général	
42	»	— matériel et acquisitions	
43	»	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections.	
44	»	— — matériel et acquisitions	
45	»	Archives du royaume à Bruxelles; personnel	
46	»	— — matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents.	
47	»	Archives de l'État dans les provinces; personnel	
			A REPORTER.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
177,400 »	177,400 »	»	»	162,700 »	162,700 »	
188,073 »	188,073 »	»	»	200,000 »	200,106 »	
8,850 »	8,850 »	»	»	8,850 »	7,857 »	
53,750 »	53,750 »	»	»	51,000 »	46,184 »	
34,400 »	34,400 »	»	»	34,400 »	26,899 »	
92,400 »	92,400 »	»	»	91,900 »	89,099 »	
75,700 »	75,700 »	»	»	75,700 »	74,761 »	
73,700 »	73,700 »	»	»	75,700 »	71,440 »	
a) 69,350 »	69,350 »	»	»	77,650 »	77,650 »	a) Dont 47,000 francs de charge extraordinaire.
57,000 »	60,000 »	»	3,000 »	60,000 »	59,946 »	
8,200 »	8,200 »	»	»	8,200 »	8,196 »	
59,750 »	59,750 »	»	»	59,750 »	55,766 »	
900,273 »	903,273 »	»	3,000 »	903,850 »	880,604 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
48	a. b. c.	Frais de publication des inventaires des archives; frais de recouvrement de documents provenant des archives tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives, fr. Recouvrement d'archives restées au pouvoir de Gouvernements étrangers; frais de classement, de copie, de transport, etc. Inspection des archives communales.	3,200 » 8,000 » 6,000 »
			TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
			CHAPITRE VII.
			BEAUX-ARTS.
			<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques (1).</i>
49	a. b. c. d. e. f. g.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art, travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts; subsides, souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragements pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés Frais relatifs aux grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; ateliers à Rome; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; dépenses diverses Huitième annuité de la part de l'État dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens	235,000 » 16,000 » 15,000 » 60,000 » 9,000 » 18,250 » 1,500 »
50	»	Expositions générales des beaux-arts, part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition pour les musées locaux d'œuvres d'art envoyées aux expositions	
54	»	Palais des beaux-arts à Bruxelles. — Traitement du gardien. — Frais de chauffage, d'éclairage et entretien des locaux	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
900,273	905,273	»	5,000	905,850	880,604	
a) 17,200	17,200	»	»	17,200	18,663	a) Y compris 8,000 francs en charge extraor- dinaire et temporaire.
917,473	920,473	»	3,000	921,050	899,267	
DIMINUTION . . . fr.		5,000				
b) 551,750	551,750	»	»	551,750	561,686	b) Cette somme comprend, à titre de charge extraordinaire, 50,000 francs du litt. a et le crédit du litt. g.
40,000	40,000	»	»	40,000	50,844	
8,850	8,850	»	»	8,850	5,902	
400,600	400,600	»	»	400,600	418,432	

(1) Annexe n° 2.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>
52	a.	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers. — Dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le Musée ancien fr. 112,589 »
	b.	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers; École des Arts décoratifs de Bruxelles; subsides, dotations, acquisition de modèles, médailles et livres destinés aux académies et écoles de dessin. — Inspection des académies et des écoles; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin 250,000 »
	c.	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études 10,000 »
	d.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure; pensions des lauréats 20,000 »
	e.	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses 32,000 »
		<i>Musées royaux de peinture et de sculpture. — Musée Wiertz.</i>
53	a.	Musée royal de peinture et de sculpture; personnel 21,325 »
	b.	Musée moderne. — Surveillance 7,475 »
	c.	Musée Wiertz. — Frais de surveillance et traitement du conservateur 6,500 »
54	a.	Musée royal de peinture et de sculpture. — Matériel et acquisitions; frais d'impression du catalogue 86,575 »
	b.	Musée moderne. — Conservation, entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus 3,035 »
	c.	Musée Wiertz. — Matériel et frais d'entretien 3,450 »
55	»	Musée royal d'armures et d'antiquités; personnel
56	»	— — — matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique
		<i>Monuments publics (1).</i>
57	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1888	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
400,600 »	400,600 »	»	»	400,600 »	418,452 »	
424,589 »	424,589 »	»	»	424,589 »	405,285 »	
55,500 »	55,500 »	»	»	55,500 »	55,299 »	
95,060 »	95,060 »	»	»	95,060 »	111,683 »	
21,250 »	21,250 »	»	»	21,250 »	20,899 »	
a) 39,400 »	39,400 »	»	»	59,400 »	35,917 »	a) Dont 5,000 francs de charge extraordinaire.
75,000 »	75,000 »	»	»	75,000 »	29,276 »	
1,089,199 »	1,089,199 »	»	»	1,089,199 »	1,056,791 »	

(1) Voir annexe n° 3.

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
58	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique.	12,000 »
59	»	Commission royale des monuments. — Personnel	
60	a.	Id. Jetons de présence des membres de cette commission	6,200 »
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs	8,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	2,500 »
61	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission	
62	»	Bulletin des commissions d'art et d'archéologie, rédaction, publication; dépenses diverses. . .	
<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>			
63	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique	
64	»	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	
65	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'État, destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	
66	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales; inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique; dépenses diverses	115,000 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et des autres écoles de musique	13,000 »
	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale et pension des lauréats de ces concours; dépenses diverses	44,000 »
	d.	Conseil de perfectionnement des études musicales.	3,000 »
(Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 66 à l'art. 52 du Budget.)			
TOTAL DU CHAPITRE VII.			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés		CRÉDITS votés		DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés		DÉPENSES de		Observations.	
POUR L'EXERCICE		POUR L'EXERCICE				POUR L'EXERCICE		L'EXERCICE			
1887.		1886.		AUGMENTATION.		DIMINUTION.		1885.			1884.
1,089,199	1,089,199	»	»	1,089,199	1,056,791						
86,000	86,000	»	»	86,000	85,399						
17,950	17,950	»	»	17,950	33,650						
17,200	17,200	»	»	17,200							
3,000	3,000	»	»	3,000	821						
7,500	7,500	»	»	7,500	6,695						
160,060	160,060	»	»	168,060	168,060						
76,358	76,358	»	»	76,358	76,358						
53,726	53,726	»	»	53,726	52,126						
a) 173,000	173,000	»	»	173,000	153,768	(a) Dont 11,000 francs de charge extraordinaire. (Publication des œuvres des anciens musiciens belges.) Une somme de 20,000 francs pourra être, le cas échéant, transférée de l'art. 66 à l'art. 62 du Budget.					
1,683,993	1,683,993	»	»	1,691,993	1,653,668						

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
67	a.	Entretien ordinaire des routes et de parcs publics, entretien de nouvelles sections en 1886 fr. 2,700,000 »
	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc. 400,000 »
	c.	Travaux de construction et rectification de routes; allocation de subsides . . . 570,000 »
68	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans le prix d'adjudication des baux d'entretien des routes
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION.		
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
69	»	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achats de meubles, établissement et entretien de squares, acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques, etc. fr.
70	»	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils . . . :
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,670,000	3,670,000	»	»	3,670,000	4,300,000	
51,000	41,000	»	10,000	41,000	39,162	
3,701,000	3,711,000	»	10,000	3,711,000	4,339,162	
DIMINUTION . fr.		10,000				
650,000	630,000	»	»	600,000	599,864 »	
199,000	199,000	»	»	234,000	368,602 »	
829,000	829,000	»	»	834,000	968,466 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES FOLDERS, ET DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DES VOIES NAVIGABLES.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr. 503,000 »
b.		Sambre 154,000 »
c.		Rivière et canal de l'Ourthe. 108,000 »
d.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements 140,000 »
e.		— de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé 110,000 »
f.		— de Maestricht à Bois-le-Duc. 58,000 »
g.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 153,000 »
h.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 8,000 »
i.		— — vers Hasselt. 25,000 »
j.		— — vers Turnhout. 7,500 »
k.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor. 19,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut, dans les provinces de Hainaut, de la Flandre orientale; Escaut maritime et port d'Anvers 122,500 »
m.		Lys 90,000 »
n.		Dendre 4,620 »
o.		Durme 2,400 »
p.		Rupel. 11,500 »
q.		Nèthe inférieure et grande Nèthe 13,500 »
r.		Petite Nèthe canalisée 29,000 »
s.		Dyle et Demer 50,500 »
t.		Senne. 4,330 »
u.		Canal du Centre 5,000 »
v.		— de Mons à Condé 34,200 »
w.		— de Pommerœul à Antoing 30,700 »
x.		— de Roulers à la Lys 15,000 »
y.		— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, à Heyst 127,000 »
z.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. 19,000 »
a'.		— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand 96,700 »
b'.		— de Plasschendaele, à Nieuport 7,500 »
c'.		— de Selzaete à la mer du Nord 94,500 »
d'.		— de Gand à Terneuzen. 99,200 »
e'.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede 5,000 »
BASSIN DE L'YSER.		
f'.		Yser 16,000 »
g'.		Canal de Nieuport, par Furnes, vers la frontière de France. 10,000 »
DIVERS.		
h'.		Barrage de la Gileppe. 1,000 »
i'.		Lignes télégraphiques 25,000 »
		A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,980,670	2,012,800	•	32,130	2,040,650	2,064,818	
1,980,670	2,012,800	•	32,130	2,040,650	2,064,818	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
	a.	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	fr. 70,000 »
	b.	Sambre	16,000 »
	c.	Rivière et canal de l'Ourthe	13,000 »
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	2,500 »
	e.	— de Liège à Maestricht et embranchements vers la Meuse, à Visé	40,000 »
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	6,000 »
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut (1 ^{re} section)	5,000 »
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	2,500 »
	i.	— — vers Hasselt.	6,000 »
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
72	j.	Escaut	18,500 »
	k.	Lys	20,050 »
	l.	Dendre	800 »
	m.	Dyle et Demer	6,250 »
	n.	Canal du Centre	3,000 »
	o.	— de Mons à Condé	6,000 »
	p.	— de Pommerœul à Antoing	4,000 »
	q.	— de Roulers à la Lys	3,000 »
	r.	— de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord	1,000 »
	s.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand	3,000 »
	t.	— de Gand à Terneuzen.	10,000 »
		BASSIN DE L'YSER.	
	u.	Canal de Nieuport par Furnes à la frontière de France	5,500 »
			A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,980,670	2,012,800	x	52,150	2,040,650	2,064,818	
242,100	242,100	»	»	523,100	578,640	
2,222,770	2,254,900	»	32,150	2,563,750	2,443,458	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Plantations.</i>
73	»	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
74	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passages existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
	a	Port d'Ostende 356,500 »
	b	Port de Nieuport 45,000 »
75	c	Port de Blankenberghe 55,000 »
	d	Côtes 350,000 »
	e	Phares et fanaux 7,030 »
		À REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS reçus POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS reçus POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
2,222,770	2,254,900	»	32,130	2,563,730	2,443,438	
15,000	15,000	»	»	25,000	14,853	
30,000	30,000	»	»	35,000	30,595	
2,267,770	2,299,900	»	32,130	2,423,730	2,488,906	
Diminution . . fr.		32,130				
815,530	1,021,000	»	207,470	914,500	987,859	
815,530	1,021,000	»	207,470	914,500	987,859	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																			
		REPORT. fr.																																																																			
		Travaux d'amélioration des ports , côtes , phares et fanaux.																																																																			
76	a	Port d'Ostende fr. 31,500 »																																																																			
	b	Port de Nieuport 13,500 »																																																																			
	c	Côtes 26,500 »																																																																			
	d	Fares et fanaux 500 »																																																																			
		TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.																																																																			
		CINQUIÈME SECTION.																																																																			
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.																																																																			
77		Études de projets; frais de levés de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériels impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc. . fr.																																																																			
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.																																																																			
		SIXIÈME SECTION.																																																																			
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSEES.																																																																			
78		Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement																																																																			
		<table><tr><th rowspan="2">GRADES.</th><th rowspan="2">TRAITEMENTS.</th><th colspan="2">CADRES</th><th rowspan="2">Observations.</th></tr><tr><th>régimen- taires.</th><th>effectifs.</th></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 1^{re} classe. .</td><td>9,000</td><td>5</td><td>5</td><td></td></tr><tr><td>Ingénieur en chef directeur de 2^e classe. .</td><td>8,000</td><td>10</td><td>8</td><td></td></tr><tr><td>Ingénieur principal de 1^{re} classe.</td><td>6,500 - 7,000</td><td>5</td><td>6</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>5,500 - 6,000</td><td>5</td><td>7</td><td></td></tr><tr><td>Ingénieur de 1^{re} classe</td><td>4,500 - 5,000</td><td>12</td><td>11</td><td>dont 1 adjoint au corps</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>3,500 - 4,000</td><td>23</td><td>21</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>2,700 - 3,100</td><td>11</td><td>14</td><td>dont 4 faisant fonctions d'ingé- nieur d'arrondissement.</td></tr><tr><td>Conducteur principal de 1^{re} classe.</td><td>4,500 à 5,500</td><td>12</td><td>12</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe</td><td>3,500 - 4,000</td><td>20</td><td>19</td><td></td></tr><tr><td>Conducteur de 1^{re} classe.</td><td>2,000 - 3,200</td><td>42</td><td>42</td><td>dont 1 adjoint au corps.</td></tr><tr><td>Id. de 2^e classe.</td><td>2,350 - 2,600</td><td>40</td><td>40</td><td></td></tr><tr><td>Id. de 3^e classe.</td><td>1,900 - 2,100</td><td>40</td><td>31</td><td></td></tr></table>	GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.	régimen- taires.	effectifs.	Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe. .	9,000	5	5		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe. .	8,000	10	8		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	5	6		Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	5	7		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	12	11	dont 1 adjoint au corps	Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	23	21		Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100	11	14	dont 4 faisant fonctions d'ingé- nieur d'arrondissement.	Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 à 5,500	12	12		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	20	19		Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,000 - 3,200	42	42	dont 1 adjoint au corps.	Id. de 2 ^e classe.	2,350 - 2,600	40	40		Id. de 3 ^e classe.	1,900 - 2,100	40	31	
GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES			Observations.																																																																
		régimen- taires.	effectifs.																																																																		
Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe. .	9,000	5	5																																																																		
Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe. .	8,000	10	8																																																																		
Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	5	6																																																																		
Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	5	7																																																																		
Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	12	11	dont 1 adjoint au corps																																																																	
Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	23	21																																																																		
Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100	11	14	dont 4 faisant fonctions d'ingé- nieur d'arrondissement.																																																																	
Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500 à 5,500	12	12																																																																		
Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000	20	19																																																																		
Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,000 - 3,200	42	42	dont 1 adjoint au corps.																																																																	
Id. de 2 ^e classe.	2,350 - 2,600	40	40																																																																		
Id. de 3 ^e classe.	1,900 - 2,100	40	31																																																																		
		A REPORTER. fr.																																																																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
813,550	1,021,000	»	207,470	914,500	987,839	
72,000	72,000	»	»	109,000	313,891	
885,550	1,093,000	»	207,470	1,023,500	1,301,730	
DIMINUTION . . fr.		207,470				
75,000	75,000	»	»	75,000	53,981	
75,000	75,000	»	»	75,000	53,981	
1,007,800	1,007,800	»	»	1,032,000	1,043,243	
1,007,800	1,007,800	»	»	1,032,000	1,043,243	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
79		REPORT. fr.			
		Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen.			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES régimen- taire. effectif.	Observations.
Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.					
		Chef de division	5,000	1	à titre personnel.
		Chef de bureau.	4,500 3,500 - 4,000	11 2 8	idem.
		Commis-chef.	3,500 2,800 - 3,200	18 1 12	à raison de 6 années de jouissance du même traitement dont 1 payé sur ressources extraordinaires.
		Commis-dessinateur.	2,800 1,500 à 2,500	20 1 13	à raison de 6 années de jouissance du même traitement. dont 10 payés sur ressources extraordinaires.
		Commis de 1 ^{re} classe	2,800 2,200 - 2,500	53 4 31	à raison de 6 années de jouissance du même traitement. dont 3 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe.	1,650 - 2,000	50 23	dont 2 payés idem.
		Id. de 3 ^e classe.	1,100 - 1,300	10 12	dont 1 payé idem.
		Surveillant.	2,800 1,800 à 2,500	50 2 27	à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Messenger	1,100 - 1,300	11 11	
		Messenger temporaire	65 fr. et 90 fr. par mois.	" 2	
		Id. temporaire au service des bureaux des ingénieurs.	3 fr. par jour à 275 fr. p. mois	" 99	dont 47 payés sur ressources extraordinaires.
		Id. temporaire au service des études et de la surveillance des travaux	fr. 5 50 c' p. jour à 250 fr. p. mois.	" 71	dont 57 payés idem
Personnel des voies navigables.					
		Sous-conservateur	2,000	" 1	
		Sergent d'eau	1,000 à 1,500	" 20	
		Garde-rivière	900 à 1,300	" 24	
		Garde-canal.	775 à 1,200	" 32	
					A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,007,800	1,007,800	"	"	1,052,000	1,043,245	
1,098,000	1,098,000	"	"	1,130,000	1,131,981	
2,105,800	2,105,800	"	"	2,162,000	2,175,226	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires. effectifs.	Observations.

		REPORT. fr.			
<i>Personnel des voies navigables (SUITE).</i>					
	Garde-canal-pontonier	825	"	1	
	Garde-digues	80 fr. par mois	"	1	
	Chef-garde-dunes	1,550	"	1	
	Garde-dunes.	775 à 1,000	"	9	
	Garde-souterrain	825	"	1	
	Cantonnier maritime	900	"	2	
	Gardien de barrage.	1,200	"	1	
	Chef-éclusier.	1,550 à 2,200	"	4	
	Éclusier-receveur.	450 à 1,400	"	55	
	Éclusier receveur principal.	725	"	1	
	Éclusier-contrôleur.	775 à 1,300	"	12	
	Éclusier-barrogiste	900 à 1,200	"	10	
	Éclusier-garde-rivière.	900 à 1,200	"	2	
	Éclusier-machiniste.	1,300	"	1	
	Éclusier-garde-canal	1,200	"	1	
	Éclusier.	50 fr. p. mois 1,200 fr. par an.	"	136	
	Chef-aide-éclusier.	1,000 - 1,100	"	4	
	Aide-éclusier-chauffeur	775	"	1	
	Aide-éclusier machiniste	1,000	"	1	
	Aide-éclusier-garde-déversoir.	1,100	"	1	
	Aide-éclusier.	200 à 1,000	"	108	
	Chef-pontonier	1,400	"	1	
	Sous-chef-pontonier	1,200	"	1	
	Pontonier-garde-rivière	950	"	1	
	Pontonier-receveur.	675 à 900	"	4	
	Pontonier-contrôleur.	675 à 775	"	4	
	Pontonier	180 à 1,100	"	170	
	Pontonier-aide-éclusier.	775	"	1	
	Aide-pontonier	300 à 775	"	10	
	Machiniste-éclusier-receveur	1,050	"	1	
	Machiniste.	900 à 1,100	"	2	
	Garde-déversoir	675 à 1,000	"	24	
	Jaugeur.	350	"	1	
	Timonier chef plongeur	1,400	"	1	
	Machiniste mécanicien.	fr. 4,50 par jour	"	1	
	Passeur d'eau	100 à 775	"	4	
80	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil				
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,105,800 »	2,105,800 »	»	»	2,162,000 »	2,175,226 »	
25,000 »	25,000 »	»	»	25,000 »	29,576 »	
2,130,800 »	2,130,800 »	»	»	2,187,000 »	2,204,602 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SEPTIÈME SECTION.		
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.		
81	»	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments
82	»	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux; menues dépenses.
		TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. . . fr.
RÉCAPITULATION DU CHAPITRE VIII.		
1 ^{re} SECTION		
2 ^o —		
3 ^o —		
4 ^o —		
5 ^o —		
6 ^o —		
7 ^o —		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.
CHAPITRE IX.		
MINES.		
1 ^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
83	»	Personnel du Conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement
84	»	— — — — — Matériel
2 ^{re} SECTION. — Personnel du corps des mines.		
85	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs; carte générale des mines.
86	»	Frais des jurys d'examen, du Conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
	»	Confection de la carte générale des mines (pour mémoire).
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
96,050	96,050	»	»	89,050	89,049 »	
8,000	8,000	»	»	8,000	7,927 »	
104,050	104,050	»	»	97,050	96,976 »	
3,701,000	3,711,000	»	10,000			
829,000	829,000	»	»			
2,267,770	2,299,900	»	32,150			
885,330	1,095,000	»	207,470			
75,000	75,000	»	»			
2,150,800	2,130,800	»	»			
104,050	104,050	»	»			
9,993,150	10,242,750	»	249,600			
DIMINUTION. . . fr		249,600				
32,000	32,000	»	»	32,000	33,593 »	
640	640	»	»	640	1,640 »	
321,350	321,350	»	»	323,350	331,350 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,000 »	
»	11,000	»	11,000	20,000	20,000 »	
365,990	374,990	»	11,000	385,990	396,585 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉRO	LITTÉRA des dévelop- pements. articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		3 ^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.
87	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
		4 ^{me} SECTION. — Impressions, etc.
88	»	Impressions, achat de livres, de cartes et d'instruments, traductions, publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
		CHAPITRE X.
		COMMISSIONS.
		1 ^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.
89	»	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. fr.
		2 ^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.
90	»	Frais de route et de séjour.
91	»	Publication du Recueil, rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.
		3 ^{me} SECTION. — Commission consultative des machines à vapeur.
92	»	Frais de route et de séjour; matériel, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
		CHAPITRE XI.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
93	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés. (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée à l'article 2, <i>Personnel</i>).
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.
		CHAPITRE XII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
94	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse.
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		ACCOMPLISSEMENT.	DIMINUTION.			
363,990	374,990	»	11,000	385,990	396,583	»
45,000	45,000	»	»	45,000	45,000	»
7,000	7,000	»	»	7,000	11,527	»
415,990	426,990	»	11,000	437,990	452,910	»
DIMINUTION. . . fr.		11,000				
500	500	»	»	500	127	»
500	500	»	»	500	261	»
7,900	7,900	»	»	7,900	6,013	»
1,500	1,500	»	»	1,500	464	»
10,200	10,200	»	»	10,200	6,865	»
50,216	50,216	»	»	50,216	50,216	»
50,216	50,216	»	»	50,216	50,216	»
18,000	18,000	»	»	13,000	12,900	»
18,000	18,000	»	»	13,000	12,900	»

BUDGET DE L'EXERCICE 1887.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Industrie
V.	Poids et mesures
VI.	Lettres et sciences
VII.	Beaux-arts
VIII.	Ponts et chaussées
IX.	Mines.
X.	Commissions
XI.	Traitements de disponibilité
XII.	Dépenses imprévues
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1886.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1885.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1884.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
788,854 »	784,454 »	1,400 »	»	»	»	
18,100 »	18,100 »	»	»	»	»	
1,853,055 »	1,823,055 »	52,000 »	»	»	»	
477,250 »	478,650 »	»	1,400 »	»	»	
127,750 »	127,750 »	»	»	»	»	
917,473 »	920,473 »	»	3,000 »	»	»	
1,683,993 »	1,683,993 »	»	»	»	»	
9,993,150 »	10,242,750 »	»	249,600 »	»	»	
415,990 »	426,990 »	»	11,000 »	»	»	
10,200 »	10,200 »	»	»	»	»	
30,216 »	30,216 »	»	»	»	»	
18,000 »	18,000 »	»	»	»	»	
16,333,031 »	16,564,631 »	53,400 »	265,000 »	»	»	
DIMINUTION . . . fr.		251,600				

(264)

ANNEXES

AUX DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RELEVÉS

*des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la
part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés
dans la dépense.*

(Art. 49 et 58.)



ANNEXE I.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

ART. 49.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PAROISSIAUX d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1883.
Décoration de l'église St ^e -Anne, à Gand	67,000 »	61,726 »	35,274 »	48,006 »
Église St-Jacques sur-Caudenberg, à Bruxelles, décoration du transept.	50,000 »	50,000 »	»	31,500 »
Église de Meix-devant-Virton (décoration du chœur).	5,000 »	2,000 »	3,000 »	»
Grande salle du Palais des Académies	15,000 »	15,000 »	»	d) 15,000 »
Hôtel de ville de Louvain.	135,000 »	80,000 »	55,000 »	20,000 »
Exécution à l'aquarelle d'une série de compositions représentant les chars et les groupes de la cavalcade historique de 1880	15,000 »	f) 15,000 »	»	10,000 »
Gravure des portraits du Roi et de la Reine	10,000 »	g) 16,000 »	»	13,355 52
Exécution de quatre statues destinées à la décoration du Palais de Justice d'Anvers	58,000 »	h) 20,000 »	29,000 »	29,000 »
Coulée en bronze de trois statues, à savoir : l'homme au serpent.	2,400 »	2,400 »	»	2,400 »
— — — Le faune couché. .	1,680 »	1,680 »	»	1,680 »
— — — Le joueur de billes. .	600 »	600 »	»	600 »
Exécution de onze panneaux décoratifs en fer forgé et bronze destinés à compléter la rampe du grand escalier des Musées royaux de peinture et de sculpture.	i) 25,000 »	25,000 »	»	»
A REPORTER.fr.	420,680 »	208,406 »	122,274 »	171,519 32

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1884.	de 1883.	de 1886.	à venir.	
a) 6,858 "	6,862 "	"	"	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
b) 9,250 "	9,250 "	"	"	a) Contrat passé le 25 novembre 1875 avec M. Canneel pour l'exécution de trente-neuf panneaux de grandes dimensions. La part de l'État sera payée en neuf années, à partir de 1876, par quotités égales de 6,858 francs.
c) 666 67	666 67	666 66	"	b) Contrat du 15 juin 1872, par lequel M. Portaels s'engage à exécuter deux compositions de quarante mètres chacune. Le conseil de fabrique de l'église intéressée prend à sa charge les frais supplémentaires de décoration, de caltres, etc., évalués à 12,500 francs. — Ce travail est à peu près terminé.
"	"	"	"	c) Contrat du 15 décembre 1872. La part de l'État sera payée en trois annuités selon le degré d'avancement du travail.
e) 10,000 "	10,000 "	10,000 "	30,000 "	d) M. Slingeneys s'est engagé à modifier trois des tableaux qu'il a exécutés pour la grande salle du Palais des Académies. — Ce travail est terminé.
4,000 "	1,000 "	"	"	e) Contrat du 14 novembre 1878. M. André Hennebicq s'est engagé à exécuter le travail de décoration intérieure de la salle du premier étage de l'hôtel de ville de Louvain. Cette décoration composée de quatre grandes compositions historiques, de huit grandes figures pour les trumeaux, et de l'ornementation qui complète les peintures, est actuellement très avancée.
2,666 68	"	"	"	f) Par contrat du 20 novembre 1880, M. Lagye s'engage à exécuter ce travail dont l'ensemble formera une frise et comportera 50 sections de 71 centimètres de large sur 51 centimètres de haut, peintes à l'aquarelle. Des paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La mise en train de ces travaux ayant fait constater la nécessité d'introduire certaines modifications dans le programme qui précède, une convention additionnelle du 1 ^{er} août 1882 a fixé à 15,000 francs, la rémunération de l'artiste, en égard au surcroît d'études et de dépenses qu'entraîneront les modifications dont il s'agit.
"	"	"	"	g) MM. Desvachez et Biot sont respectivement chargés de la reproduction au burin des portraits du Roi et de la Reine exécutés par M. Gallait. Ces planches auront les mêmes dimensions que le portrait de S. M. le roi Louis-Philippe gravé par Henriquet Dupont. Une somme de 8,000 francs est affectée à l'exécution de chacune des planches. Cette somme sera payée, par tiers, selon le degré d'avancement des travaux. Le portrait du Roi est terminé.
"	"	"	"	k) Par contrat du 15 octobre 1884. MM. Eug. De Plyn et F. Deckers s'engagent à exécuter les deux statues de la façade latérale et les deux statues du fronton pour le Palais de Justice d'Anvers. Les deux statues latérales représentant la Loi et la Justice seront en bronze et les deux statues assises formant le fronton seront en pierre de savonnière. La dépense totale est fixée à 58,000 francs payable moitié par l'État et moitié par la province.
10,000 "	10,000 "	5,000 "	"	l) Par contrat du 30 juin 1884, M. Mignon s'engage à exécuter le travail dont il s'agit d'après les données de la décoration ancienne. L'artiste recevra 5,000 fr. après approbation des dessins. Id. 10,000 fr. id. des modèles en plâtre de l'ornementation et des figures. L'artiste recevra 10,000 fr. après approbation et placement des panneaux.
43,441 35	37,778 67	15,666 66	30,000 "	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant à l'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISES, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1883.
REPORT fr.	420,680 "	298,406 "	122,271 "	171,519 52
Exécution de dix statues en marbre blanc avec socles en pierre destinées à compléter la décoration artistique du square du Petit-Sablon, à Bruxelles.	j) 165,000 "	Beaux-arts. 82,500 " 41,250 " Bâtiments civils.	" 41,250 "	2,000 " 1,000 "
Gravure du portrait de S. M. Léopold I ^{er} , de M. Dewinne . . .	k) 8,000 "	8,000 "	"	8,000 "
Buste Poelaert	l) 5,000 "	5,000 "	"	"
Acquisition du modèle en plâtre du groupe : « Les chevaux », de M. Vinçotte et coulée en bronze de ce modèle	40,000 "	40,000 "	"	20,000 "
Exécution pour le Palais des Beaux-Arts de quatre statues allégoriques avec piédouches en bronze, représentant les quatre grandes époques de l'art : l'Antiquité, le Moyen âge, la Renaissance, et l'Époque moderne	58,000 "	58,000 "	"	"
Exécution de trois panneaux décoratifs représentant des vues de Bruxelles, de Louvain et de Nivelles, destinés à décorer la salle des séances du Conseil provincial du Brabant. . .	23,000 "	15,500 "	7,500 "	"
Acquisition du modèle en plâtre du groupe : « Le triomphe de Bacchus », par M. Fraikin et exécution de ce modèle en marbre.	18,000 "	18,000 "	"	8,000 "
Décoration picturale du grand escalier de l'hôtel du Gouvernement provincial à Liège	60,000 "	45,000 "	15,000 "	45,000 "
Acquisition du modèle en plâtre du groupe : « Un satyre et un enfant », de M. Picquery et exécution de ce modèle en marbre.	14,000 "	14,000 "	"	"
TOTAUX. fr.	797,080 "	611,656 "	180,024 "	283,519 52

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET				OBSERVATIONS.
de 1884.	de 1885.	de 1886.	à venir.	
45,441 35	37,778 67	15,068 66	30,000 "	n) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
40,500 "	40,000 "	"	"	j) Les statues auront 2m50 de hauteur. La dépense évaluée à 165,000 fr. se décompose comme suit :
20,250 "	20,000 "	"	"	10 statues à 15,000 fr. 150,000 fr. 10 socles en pierre à 1,500 fr. 15,000 fr.
				TOTAL. . . fr. 165,000
				L'administration des beaux-arts intervient pour 82,500 fr., l'administration des Travaux publics et la ville de Bruxelles chacune pour fr. 41,250.
"	"	"	"	k) M. Demannez est chargé de ce travail. Une somme de 8,000 francs est affectée à l'exécution de la planche gravée. Cette somme sera payée par tiers selon le degré d'avancement du travail.
2,500 "	2,500 "	"	"	l) Payable par moitié au fur et à mesure de l'avancement du travail.
15,000 "	11,000 "	"	"	Contrat du 25 décembre 1884. Une somme de 20,000 francs a été payée du chef de la prise de possession du modèle par l'État, 15,000 francs seront soldés après l'approbation de la fonte et 11,000 francs seront soldés après l'approbation par l'État de l'œuvre entièrement terminée.
8,000 "	16,000 "	14,000 "	"	Les statues d'Antiquité et le Moyen âge sont commandées à M. Vanderstappen. M. Van Rasbourg exécutera les statues la Renaissance et l'Époque moderne. Les œuvres auront une hauteur de 2 mètres et les piédestaux de 50 centimètres. Le prix de chaque statue avec piédestal est fixé à 9,500 francs payable : 1° 2,000 francs après l'approbation de la maquette; 2° 4,000 francs après l'approbation du modèle grandeur d'exécution; 3° 3,500 francs après la réception de la statue et du piédestal coulés en bronze.
"	5,168 "	5,168 "	5,168 "	Contrat du 18 décembre 1885. M. Vander Hecht s'engage à exécuter trois panneaux destinés à la décoration de la salle des séances du Conseil provincial du Brabant. La dépense totale est fixée à 25,000 francs, payables au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 15,500 francs par l'État et 7,500 francs par la province.
5,000 "	5,000 "	"	"	Contrat du 25 décembre 1884, 8,000 francs ont été soldés du chef de l'acquisition du modèle. Une somme de 5,000 francs sera liquidée pendant l'exécution du travail. Les 5,000 francs restants seront réservés jusqu'après l'approbation et la fourniture du groupe en marbre.
2,000 "	"	"	"	Le travail comporte deux grands panneaux mesurant chacun 18 mètres et sept dessus de porte de 5 mètres chacun. Des paiements partiels seront effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
7,000 "	3,000 "	4,000 "	"	Contrat du 25 décembre 1885. Le modèle de l'œuvre est acquis au prix de 7,000 francs. Les 7,000 francs réservés pour l'exécution en marbre seront soldés comme suit : 1° 3,000 francs après la mise au point du marbre; 2° 4,000 francs après l'exécution de la reproduction approuvée et reçue par l'État.
143,691 35	140,444 67	38,832 66	35,168 "	

ANNEXE II.

ART 58.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées Jusques et y compris L'EXERCICE 1962.
Bas-reliefs et inscriptions au piédestal de la statue de Godefroid de Bouillon	28,000 »	28,000 »	»	16,000 »
Buste Van Eyck, Jean	1,500 »	b) 1,500 »	»	750 »
— Nemling	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Rubens	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Teniers	1,500 »	1,500 »	»	»
— Matthieu De Layns	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Van Eyck, Hubert	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Van Pede	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Derriendt, Cornille	1,500 »	1,500 »	»	»
— de Broeucq, Jacques	1,500 »	1,500 »	»	»
— Gossart de Maubeuge	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Quellyn, Arthur	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Breughel, Jean	c) 1,500 »	1,500 »	»	»
— Vervoort, Michel	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Delraux, Florent	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Buyster, Philippe	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Vanopstal, Gérard	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Crayer	1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
— Roland de Lattre	2,000 »	d) 2,000 »	»	»
À REPORTER . . . fr.	55,500 »	55,500 »	»	34,750 »

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES SUR 1884.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE			OBSERVATIONS.
	1883.	1880.	à venir.	
a) "	"	12,000 "	"	a) Contrat du 15 mars 1874. — Ce travail est confié à M. le statuaire De Groot de Bruxelles. Les bas-reliefs représenteront : 1° La prise de Jérusalem; 2° la publication des Assises. M. De Groot recevra une somme de 6,000 francs après le placement des tables de bronze portant les inscriptions; 5,000 francs après l'approbation de chacun des bas-reliefs; 6,000 francs après l'acceptation et le placement de chacune des œuvres coulées en bronze. L'artiste s'engage, en outre, à terminer le travail dans les trois ans à partir de la date du contrat.
"	750 "	"	"	b) Contrat du 22 septembre 1879. — Le prix de chacun de ces bustes en bronze, destinés à décorer les galeries du Musée royal de peinture et de sculpture est fixé à 1,500 francs qui seront payés en deux fois, d'après le degré d'avancement des œuvres. — Les bustes de Jordaens, Roger-Vanderweyen, Quentin-Metsys, A. Collin, G. Grupello, Van Dyck, Van Bodeghem, Jean de Bologne et J. Van Ruysbroeck, F. Duquesnoy, Memling, Rubens et Mathieu De Layns sont livrés et approuvés.
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	750 "	750 "	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
1,500 "	"	"	"	
1,500 "	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	750 "	750 "	"	c) Contrat du 14 mars 1882. — Le prix de chacun de ces bustes en bronze, destinés à la décoration des galeries des musées de peinture et de sculpture de l'État, est fixé à 1,500 francs payables par moitié, après approbation du modèle en terre, approuvé par le Gouvernement et la réception de l'œuvre coulée en bronze. — Les bustes de Van Eyck, Van Pele, Gossart de Maubeuge, Quellyn, Vervoort, Delvaux, Derriendi, Corneille, de Brœucq Jacques, Philippe Buyster, Van Opstal Gérard et Crayer, sont fournis.
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
"	"	"	"	
1,000 "	1,000 "	"	"	d) Contrat du 4 septembre 1883. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre, destinés à l'Académie royale des sciences des lettres et des beaux-arts, est fixé à 2,000 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement des œuvres. — Les bustes de Spring, Antoine et de Gerlache sont fournis.
4,000 "	3,250 "	13,500 "	"	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE

DÉSIGNATION.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1882.
REPORT. . . . fr.	55,500 "	55,500 "	"	54,750 "
Buste Spring, Antoine.	2,000 "	2,000 "	"	"
— de Gerlache.	2,000 "	2,000 "	"	"
— de feu le procureur général Plaisant.	2,000 "	e) 2,000 "	"	"
— Prudens Van Duyse.	2,500 "	f) 2,500 "	"	"
— Schmerling.	2,500 "	2,500 "	"	"
— Ch. Hanssens.	2,500 "	2,500 "	"	"
Monument à la mémoire de feu le docteur Joseph Ghislain.	20,000 "	4,000 "	16,000 "	"
Statue Anneessens. — Exécution du modèle en plâtre.	10,000 "	g) 5,000 "	5,000 "	3,000 "
Buste Van Hasselt, André.	2,500 "	h) 2,500 "	"	"
— Wappers, Gustave.	2,500 "	2,500 "	"	"
— Vande Weyer, Sylvain.	2,000 "	i) 2,000 "	"	"
— Godecharle.	2,000 "	j) 2,000 "	"	"
— Nothomb, J.-B.	2,500 "	k) 2,500 "	"	"
TOTAL. . . . fr.	110,500 "	89,500 "	21,000 "	57,750 "

L'administration est en outre engagée :

Pour fr. 16,580 03 c' dans les frais d'érection d'un monument à la mémoire de Van Helmont.

L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES LIQUIDÉES sur 1881.	DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE			OBSERVATIONS.
	1885.	1886.	à venir.	
4,000 »	3,250 »	13,500 »	»	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement du travail justifie l'octroi des subventions.
2,000 »	»	»	»	
2,000 »	»	»	»	
2,000 »	»	»	»	
2,500 »	»	»	»	e) Contrat du 31 janvier 1884. — Le prix de ce buste en marbre, destiné à la salle des séances solennelles de la Cour de cassation, est fixé à 2,000 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement de l'œuvre. — Le buste est fourni.
2,500 »	»	»	»	f) Contrats des 2, 7 et 12 avril 1884. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre, destinés à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, est fixé à 2,500 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement de ces œuvres. — Le buste de Prudens Van Duyse est fourni.
2,500 »	»	»	»	
2,500 »	»	»	»	
4,000 »	»	»	»	
»	»	2,000 »	»	g) Contrat du 18 octobre 1881. — M. Vingotte s'engage à exécuter un modèle en plâtre d'une statue d'Anneessens à ériger sur la place Joseph Lebeau, à Bruxelles.
»	1,250 »	1,250 »	»	h) Contrats des 28 février et mars 1885. — Le prix de chacun de ces bustes en marbre est fixé à 2,500 francs et sera payé en deux fois d'après le degré d'avancement du travail.
»	1,250 »	1,250 »	»	
»	1,000 soldé.	1,000 »	»	
»	1,000 »	1,000 »	»	
»	1,000 »	1,000 »	»	i) Contrat du 17 mai 1885. — Exécution en marbre du modèle du buste de Vande Weyer fait par feu Guillaume Geefs. Le prix de l'œuvre est fixé à 2,000 francs et sera soldé par moitié après la mise au point du marbre et après la réception par le Gouvernement de l'œuvre terminée.
»	1,250 »	1,250 »	»	j) Contrat du 8 octobre 1885. Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,000 francs payable par moitié après l'approbation du modèle en terre approuvé par le Gouvernement et la réception de l'œuvre entièrement terminée.
»	1,250 »	1,250 »	»	k) Contrat du 24 octobre 1885. Le prix de ce buste est fixé à 2,500 francs payable en deux fois d'après le degré d'avancement du travail.
21,500 »	9,000 »	21,250 »	»	

(274)